

Coup d'oeil sur Gardy S.A.

Autor(en): **Chambrier, H. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 10: **Centenaire de la section genevoise de la S.I.A., fascicule no 1**

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-66328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COUP D'OEIL SUR GARDY S. A.

par H. de CHAMBRIER, ingénieur dipl. EPF, directeur général de Gardy S.A.

La genèse

C'est en 1890 que fut créée, par MM. Auguste Gardy et Emile Séchehaye — auxquels se joignit peu après le frère du premier nommé, M. Georges Gardy — la fabrique qui devait faire connaître au loin le nom des deux frères.

Précurseur en la matière, M. A. Gardy avait tout d'abord étudié et réalisé, en collaboration avec M. Séchehaye, les installations d'éclairage électrique de plusieurs grands édifices en Europe, notamment des théâtres de Vienne et de Londres. M. A. Gardy avait été chargé de ces travaux importants par M. Théodore Turettini, un des pionniers de l'électricité en Suisse, et ceci à une époque où l'éclairage par l'électricité en était à ses débuts. Ces travaux furent en effet exécutés au cours des années 1886 à 1889.

Lors de leurs déplacements à l'étranger, MM. Gardy et Séchehaye avaient obtenu diverses licences pour la fabrication en Suisse d'articles brevetés, notamment pour les accumulateurs Faure-Sellon-Volkmar, de sorte que, lorsque les installations mentionnées ci-dessus furent terminées, les deux collaborateurs décidèrent d'entreprendre la construction en Suisse du matériel électrique dont ils prévoyaient le futur essor.

Le père de MM. Auguste et Georges Gardy, M. Edouard Gardy, possédait à La Plaine (canton de Genève) des locaux industriels. Une fabrique fut installée dans ce bâtiment où aboutissait un petit canal dont l'eau fut utilisée pour la production de l'énergie électrique nécessaire à l'éclairage et à la force motrice. Le premier objectif de cette modeste usine fut la fabrication des accumulateurs et des dynamos à courant continu, mais la généralisation et l'extension des installations d'éclairage électrique créaient le besoin de tout un appareillage spécial et il y avait là, pour cette jeune industrie, un vaste champ d'activité.

Les premiers appareils électriques utilisaient comme isolant l'ardoise qui en constituait les socles mais cet isolant naturel exigeait un usinage pièce par pièce, donc assez onéreux. La tendance d'employer la faïence se dessinait en Angleterre et la maison Gardy Frères & C^{ie} adopta tout aussitôt cette isolation qui devait jouer un si grand rôle dans l'évolution de la construction des appareils. Un four à faïence fut donc construit pour la cuisson des pièces qui étaient façonnées par pressage de la poudre de faïence dans des moules métalliques.

L'usine produisait à cette époque surtout les interrupteurs, les coupe-circuit à fil et à lamelles et les appareils de dérivation appelés « rosaces de plafond ». Cette fabrique occupait environ quatre-vingts personnes, pour la plupart des habitants des communes environnant La Plaine.

Cette exploitation fonctionna jusqu'en 1899, date à laquelle MM. Gardy Frères & C^{ie} décidèrent de transférer leur entreprise à Genève même, ceci pour adapter leurs installations au développement de leur industrie.

La nouvelle usine fut édifée sur des terrains tout proches de la jonction du Rhône et de l'Arve et qui constituent actuellement le quartier de la Jonction. L'affaire fut transformée à cette occasion en société anonyme, tout d'abord sous le nom de « Société d'appareillage électrique et industriel », puis bientôt sous le nom encore actuel de : *Appareillage Gardy S.A.*

L'usine de la Jonction fut munie des machines et d'un outillage complet pour la fabrication en grandes séries des articles créés à La Plaine.

Parmi les nombreuses innovations, petites ou grandes, de MM. Gardy frères, qui n'étaient pas que les animateurs mais aussi les techniciens de leur propre entreprise, le coupe-circuit Gardy devait acquérir une solide réputation. L'électricité se révélait non seulement un moyen infiniment souple et commode de distribuer de l'énergie, mais aussi un serviteur dangereux dont il fallait contrôler et prévenir les écarts par des moyens sûrs et vigilants. Les premiers coupe-circuit, à

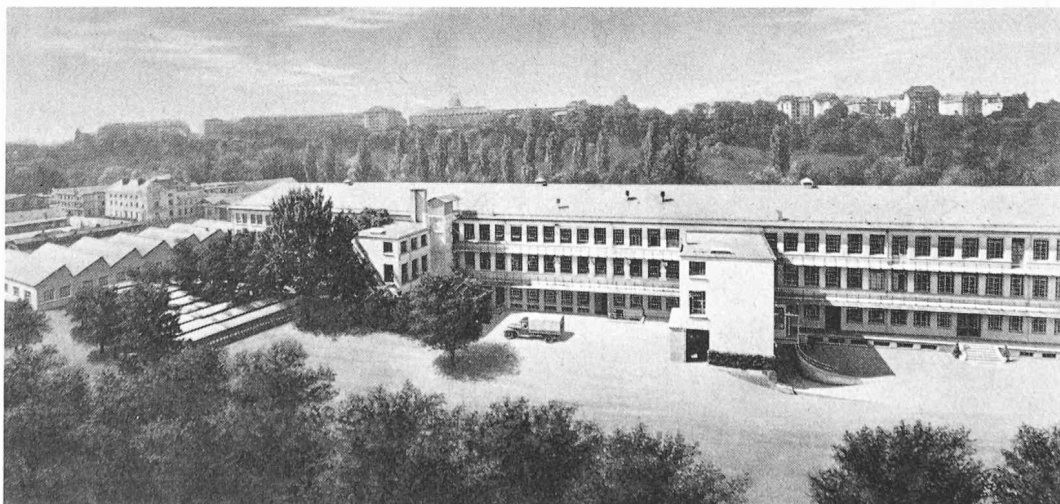


Fig. 1. — Vue d'ensemble de l'usine de Gardy S.A., à Genève.

fusible mal ou pas du tout protégé, étaient autant des causes d'accidents que des appareils de sécurité ; c'est alors que l'Appareillage Gardy construisit le fusible calibré à broches enfermé dans un corps en porcelaine et le coupe-circuit correspondant, qui instaurèrent la sécurité dans les installations électriques.

Usines à l'étranger

Ces appareils devaient connaître une vogue considérable. En France notamment, des administrations telles que les PTT et le Métropolitain avaient adopté ce modèle, de sorte qu'il s'avéra nécessaire de créer dans ce pays d'abord des dépôts, puis bientôt des ateliers qui furent installés à Courbevoie (Seine). Très vite, il fallut voir plus grand : la société acquit de vastes terrains à Argenteuil (Seine-et-Oise) et construisit sur ceux-ci une importante fabrique qui pouvait occuper plus d'un millier d'ouvriers. En 1909, la *Société Française Gardy* fut constituée et ses affaires se développèrent d'une façon fort satisfaisante. La période « d'entre-deux-guerres » a été aussi celle de l'électrification rurale et industrielle de toute la France et la Société Française Gardy a eu sa bonne part de ce grand labeur. L'appareillage électrique à haute tension et à haut pouvoir de coupure fut un des fruits des recherches des services techniques et des essais des laboratoires de cette société qui possède actuellement des usines à Chalon-sur-Saône, Augy (Yonne) et Sully (Loiret) et emploie environ 1000 personnes.

La *Société Belge Gardy*, constituée en 1913, fit construire à Uccle, dans les faubourgs de Bruxelles, une usine moderne qui a été agrandie en 1929-1930, puis de nouveau en 1962. Elle travaille selon le même programme de fabrication et de construction que les autres fabriques Gardy et occupe 600 personnes.

L'Espagne, pays agricole dont l'industrie était dans l'enfance, représentait pour les fournisseurs d'appareillage électrique un « potentiel » d'affaires important. Après avoir installé une agence à Madrid avec succursale à Lisbonne, l'Appareillage Gardy a créé dès 1916 la *Société Espagnole Gardy*, qui fit l'acquisition d'une fabrique de mosaïque à Méliana, près de Valence, afin d'y entreprendre la fabrication des pièces céramiques. Cette usine pouvait non seulement couvrir les besoins d'une fabrique d'appareillage électrique proprement dite mais devenir un producteur de porcelaines électro-techniques.

Une nouvelle usine

Mais revenons à l'usine de Genève. Les ateliers de la Jonction devenaient exigus et l'obligation d'agrandir s'imposait. En 1917, la société acquit à proximité immédiate les terrains de l'ancien Vélodrome de la Jonction et fit construire sur ceux-ci une usine moderne formée d'un bâtiment de 130 m de long et 15 m de large avec sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages. Un appendice contenait le laboratoire d'essais électriques. A cette époque, l'usine livrait jusqu'à 5000 interrupteurs, 5000 coupe-circuit et 3000 douilles par jour et occupait environ un millier d'ouvriers et d'employés. Cette nouvelle usine fut mise en exploitation dès 1919, en parallèle avec la première, mais la dépression économique d'après-guerre commençait à se manifester. Les ateliers de la Jonction ne furent bientôt plus utilisés que pour la fabrication de la porcelaine et toutes les autres fabrications furent concentrées dans les nouveaux locaux dits « du Vélodrome ».

En 1930, la fabrication de la porcelaine se révélait moins intéressante que par le passé, en raison de l'utilisation toujours plus grande des matières moulées genre bakélite et du remplacement de la porcelaine par la stéatite dans beaucoup de cas. La société décida de renoncer à cette fabrication et l'ancienne usine fut vendue à des industriels genevois, la maison Kugler S.A., qui y installa sa fonderie et fabrication de robinetterie.

L'appareillage électrique et plus spécialement le matériel d'installation subit d'importantes modifications constructives lors de l'introduction des exigences très rigoureuses engendrées par les prescriptions et normes de l'Association suisse des Electriciens (ASE). Les divers services de l'usine

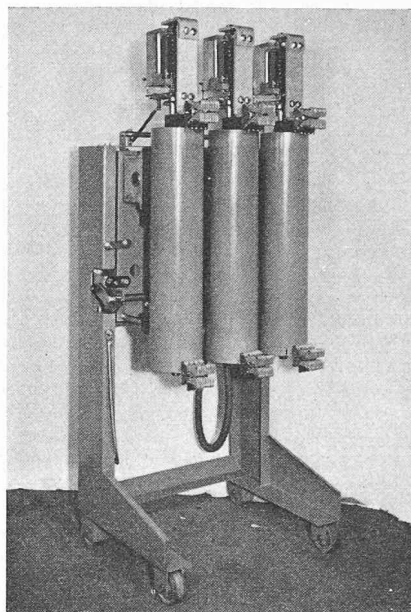


Fig. 2. — Disjoncteur « Triducteur » à faible volume d'huile, 12 kV - 1250 A - 600 MVA. Les résines époxy armées de fibres de verre confèrent à ce disjoncteur une grande puissance de coupure pour un encombrement restreint.

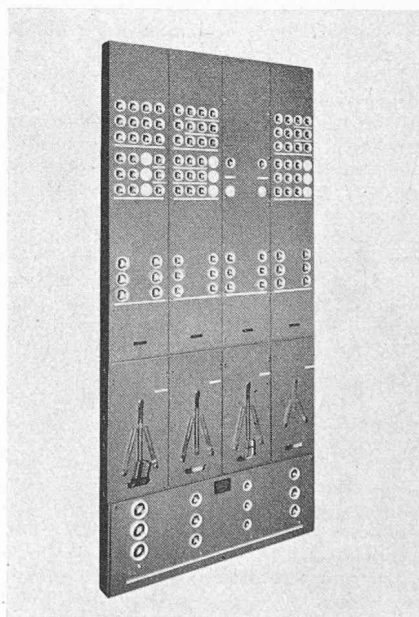


Fig. 3. — Tableau « TC » de distribution électrique pour un grand restaurant. Les éléments normalisés permettent une grande souplesse dans la réalisation de tableaux « sur mesure ».

assumèrent si bien la tâche de cette reconstruction, qu'actuellement l'usine assure la majorité de l'approvisionnement du marché en coupe-circuit à vis. Des ateliers de service à la clientèle ont été créés dans huit villes de Suisse, dans lesquels sont fabriqués des tableaux porte-compteur et de distribution exécutés à la demande des installateurs. Cette formule de préfabriqué sur mesure remporte un grand succès du fait du manque de main-d'œuvre dont souffrent les installateurs. L'usine s'est préoccupée très tôt des conséquences que pourrait avoir le Marché commun sur notre industrie et c'est dans cette optique qu'elle a conclu des accords de rationalisation avec différents producteurs de petit appareillage.

Le département de gros appareillage s'est développé lui aussi de façon heureuse, évoluant des disjoncteurs à bain d'huile à ceux à faible volume d'huile, allégeant la construction des sectionneurs haute et très haute tension, adoptant résolument des conceptions hardies.

Entrée en jeu des matières plastiques

En 1953, l'application comme isolant des *résines époxy* (*Araldite*¹) fut introduite dans les productions de l'usine. Il s'agissait à l'époque d'une véritable révolution dans le domaine de l'appareillage électrique et notre ambition était de remplacer entièrement la porcelaine par ces résines. Les services techniques effectuèrent là un véritable travail de pionnier sur les plans technique et commercial, car il fallut maîtriser les techniques d'utilisation et convaincre toute une clientèle des nombreux avantages de cette nouvelle matière. Aujourd'hui, on ne conçoit plus une installation sans Araldite. Ces résines ont joué un tel rôle qu'elles ont influencé la conception même des appareils que les services d'études mettent au point.

Naissance de Panel S.A. et de Tarex S.A.

Le département d'installations et de tableaux équipa de nombreuses centrales telles que Barberine, Amsteg et surtout Verbois. L'activité dans ce domaine était devenue telle qu'il fut nécessaire de transférer ce département dans une petite usine existante, reconstruite en 1954, *Panel S.A.*, à Prévêrenge, qui occupe 130 personnes.

Ces fabrications nombreuses et diverses exigeaient naturellement un parc de machines important et très complet. La possession d'un tel parc de machines, judicieusement entretenu et modernisé, engendrait d'autre part des possibilités de fabrication accrues, ce qui a incité la société à créer un département de fabrication de pièces détachées autres que les éléments d'appareillage électrique. Ce département, qui a joué en toutes circonstances un utile rôle de régulateur, a pris à certains moments une ampleur considérable.

Les machines-outils qui étaient offertes sur le marché ne satisfaisaient pas toujours rigoureusement aux exigences des fabrications Gardy, de sorte que les services techniques d'atelier furent tout naturellement amenés à étudier des perfectionnements de ces machines-outils. Ces études aboutirent peu à peu à la conception et à la fabrication de machines automatiques nouvelles, sous forme de tours-revolvers, tours à fileter, etc. Cette activité particulière fut confiée à une société indépendante : *Tarex S.A.* Installée primitivement aux Acacias, près de Genève, elle vient d'emménager dans la nouvelle usine, construite en 1962, à la route du pont Butin.

Séparation des tâches

Notons ici que dès 1934 et dans le but de séparer bien nettement les tâches administratives et financières des tâches techniques de la société, une société holding fut instituée sous le nom de *Société Anonyme de Participations Appareillage Gardy* (SAPAG), avec siège à Neuchâtel, ce qui permit à l'Appareillage Gardy S.A. de redevenir une société d'exploitation industrielle proprement dite avec, comme champ d'action, la Suisse et un certain nombre de pays d'exportation. La SAPAG est intéressée à diverses entreprises qui procurent à ses usines les matières premières principales, porcelaine, laiton, etc., ainsi qu'à une organisation de vente d'appareillage électrique, l'*Electro-Matériel S.A.*,

dont le siège est à Zurich et qui a des bureaux et magasins à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano et Zurich. La société a confié la fabrication de certains appareils à des licenciés au Portugal, en Italie, en Argentine, au Brésil, au Canada, en Inde, et dispose de représentants dans de nombreux autres pays.

L'usine de Genève aujourd'hui

L'usine Gardy, de Genève, utilise les services de 200 employés et de 550 ouvriers. Les questions sociales, l'esprit de collaboration et le bien-être du personnel ont toujours sollicité l'attention du Conseil et de la Direction de l'usine Gardy. Affilié à l'Union des industriels en métallurgie du canton de Genève, l'Appareillage Gardy a adopté toutes les mesures sociales instaurées par cette Union.

Quelques particularités des réalisations sociales de Gardy S.A. méritent d'être mentionnées :

— Une assurance-accident complémentaire, une assurance-maladie autonome et une assurance-maladie complémentaire paritaire, assurent le remplacement complet du salaire manquant et les frais médicaux.

— Une assurance-retraite obligatoire paritaire verse des retraites uniformes à tout membre du personnel faisant partie de l'effectif depuis au moins vingt-cinq ans. Cette retraite se superpose naturellement aux rentes officielles de l'AVS. Les fonds de l'assurance-retraite sont gérés paritairement ; ils ont permis entre autres l'acquisition de plusieurs immeubles et la construction d'une « Cité-Gardy » comptant au total 70 appartements, réservés au personnel. Un grand projet visant à la création de 70 nouveaux logements est en cours de réalisation.

— Une prime d'entreprise a pour but de concrétiser, sur le plan matériel, la solidarité existant entre tous ceux qui collaborent aux succès de l'entreprise.

— Un effort spécial est poursuivi dans le but d'intéresser toujours plus le personnel à la bonne marche de l'entreprise (journal d'usine depuis plus de quinze ans, expositions, panneaux d'affichage, concours divers, boîte aux idées, etc.). Le Gardy-Sport, qui a derrière lui une activité de plus de trente ans, compte un grand nombre de sections très vivantes, qui entretiennent à tous les échelons un esprit de camaraderie et d'émulation sportive remarquable, concourant ainsi beaucoup à la bonne entente dans le travail.

Telle est, brièvement retracée, l'histoire de notre société qui a connu, avec tant d'autres, des périodes florissantes alternant avec des moments difficiles. Elle est actuellement en plein développement et puise largement dans son long passé les enseignements qui constituent l'expérience industrielle.

¹ Araldite est une marque déposée de CIBA.